

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1874.

Crédit spécial de 66,500 francs au Département de la Guerre (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. WASSEIGE,

MESSIEURS,

La commission que vous avez instituée pour examiner une demande de crédit spécial de 66,500 francs, sollicitée par le Département de la Guerre, l'a adoptée, à l'unanimité des membres présents, en me chargeant de vous en faire rapport.

Il s'agit de l'acquisition de bâtiments destinés à la création d'un établissement permanent pour assurer le service des vivres de la garnison de Bruxelles, à dater du 1^{er} septembre 1875.

La boulangerie militaire est établie à Molenbeek-Saint-Jean, dans des bâtiments loués au prix annuel de 5,000 francs plus les contributions et l'abonnement aux eaux de la ville, soit en tout fr. 5,419-75.

Le bail expire le 1^{er} septembre 1875 et les propriétaires refusent de le renouveler.

Les recherches faites par le Département de la Guerre pour trouver d'autres bâtiments convenables à prendre en location n'ont pas abouti et il vous propose l'acquisition de deux lots de bâtiments faisant partie des anciens ateliers Pauwels, trouvés propres à la construction d'une boulangerie.

Le prix fixé dans une promesse de vente signée entre partie est de 66,000 francs, plus 500 francs pour frais accessoires. L'expertise faite démontre que ce prix n'est

(1) Projet de loi, n° 48.

(2) La commission était composée de MM. WASSEIGE, président, GUILLERY, DE CLERCQ, GUYOT et LE HARDY DE BEAULIEU.

pas exagéré ; d'autre part, il a paru à votre commission qu'il est convenable qu'une garnison aussi considérable que celle que possède et doit toujours avoir la capitale, justifie parfaitement la mesure sollicitée et elle a adopté le projet de loi à l'unanimité des membres présents.

Les frais d'appropriation ne nécessiteront aucune demande de crédit nouveau; ils seront imputés sur le restant disponible du crédit de 730,000 francs, alloué par la loi du 21 mai 1872 pour l'amélioration du pain de munition.

Le Président-Rapporteur,

A. WASSEIGE.

